

Extrait du registre des délibérations du

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 décembre 2014

**Président : François de MAZIÈRES**

**Sont présents :** M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BÉROCHE, Mme Agnès BENELLI-SOARES, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, M. Richard RIVAUD, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTÈVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MÉNÉ, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, M. Marc TOURELLE, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de Mme Francine BOBET), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Philippe BENASSAYA), Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, M. Daniel GUERSON, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie BOËLLE), Mme Emmanuelle de CRÉPY (pouvoir de Mme Magali ORDAS), M. Thierry VOITELLIÉRIER (pouvoir de Mme Corinne BÉBIN), M. Michel BANCAL, M. François-Xavier BELLAMY (pouvoir de Mme Florence MELLOR), M. François LAMBERT (pouvoir de Mme Martine SCHMIT), M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURÉ, Mme Annick PÉRILLON, M. François SIMÉONI, M. Benoît de SAINT SERNIN, M. Olivier LEBRUN, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Marie DENAISON.

**Absents excusés :**

M. Philippe BENASSAYA (pouvoir à M. Bernard DEBAIN)  
Mme Patricia GISLE  
M. Arnaud HOURDIN  
Mme Francine BOBET (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY)  
Mme Marie BOËLLE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER)  
Mme Corinne BÉBIN (pouvoir à M. Thierry VOITELLIÉRIER)  
Mme Magali ORDAS (pouvoir à Mme Emmanuelle de CRÉPY)  
Mme Florence MELLOR (pouvoir à M. François-Xavier BELLAMY)  
Mme Martine SCHMIT (pouvoir à M. François LAMBERT)  
M. Erik LINQUIER  
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 2 décembre 2014

Date d'affichage de la convocation : 2 décembre 2014

Nombre de conseillers en exercice : 64

Nombre de membres présents : 53

Nombre de pouvoirs : 7

•••••

**N° de l'ordre du jour :**

**2014.12.28 : Convention particulière conclue entre l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour l'acquisition d'un logiciel de systèmes d'information géographique (SIG) à destination des étudiants.**

□ **M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2013-09-07, du Conseil communautaire du 24 septembre 2013, relative à la convention particulière conclue entre l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour l'acquisition de licences de Systèmes d'Information Géographique (SIG) à destination des étudiants.

-----

L'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) propose actuellement dans le cadre de ses formations, une série de masters professionnels dans le domaine des sciences de l'environnement, du territoire et de l'économie.

Ces masters couvrent de larges champs de compétences dans des domaines aussi variés que l'économie et la gouvernance de l'environnement, l'analyse économique et la gouvernance des risques, l'énergie et la mobilité en milieu urbain, domaines dans lesquels s'inscrit tout naturellement l'utilisation des Systèmes d'Information Géographique (SIG).

Dans le cadre d'une politique de renforcement de ses partenariats avec les principaux acteurs du territoire, et avec l'objectif de proposer un enseignement de qualité aux étudiants, en adéquation avec la réalité du marché de l'emploi, l'Université équipe une salle informatique de 30 postes.

Elle sollicite conjointement la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour renouveler leur participation à l'acquisition de logiciels SIG de manière à offrir à ses étudiants une formation de qualité en géomatique en lien plus étroit avec les différents acteurs de nos intercommunalités.

Pour cela, Versailles Grand Parc s'engage à participer pour moitié à l'équipement en logiciel SIG de cette salle, pour un nombre de licences illimitées destinées aux étudiants, soit 2 392 € TTC.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
Il est proposé au Conseil communautaire :

- 1) *d'approuver le projet de convention de participation financière conclu entre l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour l'acquisition d'un logiciel de Systèmes d'Information Géographique (SIG) à destination des étudiants ;*
- 2) *d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer cette convention et ses actes afférents ;*

- 3) *d'inscrire les crédits au budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc sur le chapitre 204 « subventions d'équipement versées », nature 204181 « biens mobiliers, matériels et études », fonction 8241 « autres opérations d'aménagement urbain ».*

-----

*M. le Président soumet les conclusions du rapporteur  
au vote du Conseil communautaire.*

*Nombre de présents : 53*

*Nombre de suffrages exprimés : 60 (incluant les pouvoirs)*

*Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité.*

Pour le Président,  
Par délégation,  
  
**Olivier BERTHELOT**  
Directeur Général des Services



0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000  
0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000  
0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000

0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000  
0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000  
0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000